

## Garde denfant la mere veut partir habiter a 700km

## Par nico27420, le 19/03/2013 à 14:12

bonjour mon ex veu partir habiter a700km alolr k jai la garde de notre fils de 6ans un week sur 2 et un mercredi sur 2 je voudrai savoir comment faire pour recupere mon fils a temp complet si elle a le droit de demenager comme sa merci

## Par cocotte1003, le 19/03/2013 à 17:57

Bonjour, vous saisissez le jaf en référé (pour aller plus vite) pour demander la garde de votre fils. Vous pouvez le faire avec ou sans avocat. pensez bien à démontrer l'intéret de l'enfant de rester sur place (amis, école, famille, activités....)et les possibilités que vous avez pour vous occuper de l'enfant (organisation pendant que vous travaillez, chambre personnel....) et surtout pas de critique sur la mere. Et oui elle a le droit de déménager, cordialement